



Charte du site Internet diocésain

21 mai 2003

Principes

Le site du diocèse de Poitiers participe de la présence catholique sur Internet, ce qui *"correspond à une exigence de la vie de notre Eglise qui doit prendre activement sa place parmi les réseaux modernes de la communication"* (Mgr Rouet - septembre 1999). Le site fait partie des moyens de communication diocésains ; son responsable est membre de la Synergie des médias.

Le site diocésain est contractuellement hébergé par la société Interpc située sur le site du Futuroscope, moyennant une contribution financière. Son adresse est *www.-poitiers-catholique.fr* ; il a été déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 2 août 2000 sous le numéro 714355.

Publics

Le site Internet constitue un outil d'information et un support de dialogue pour tous ceux qui cherchent à connaître les orientations pastorales et les activités du diocèse de Poitiers. A ce titre, il s'adresse :

- aux catholiques (ministres ordonnés et reconnus, acteurs pastoraux, militants, pratiquants, sympathisants...) entre lesquels il permet de créer de nouveaux liens interactifs ;
- à un public plus large (éventuellement ni catholique, ni francophone).

Missions

Les missions du site sont multiples : être une vitrine de l'Église diocésaine (présentation des services, mouvements, secteurs pastoraux, communautés...), constituer un portail ouvrant par des liens sur de nombreux sites, assurer une information (agenda, actualité, nominations, ordinations...) et une formation par la mise à disposition de documents (textes de référence, homélies, conférences...). Les services, mouvements, secteurs pastoraux, communautés... sont invités à être présents sur le site et à veiller à la mise à jour des informations les concernant.

Responsabilités

Le site relève de la responsabilité de l'archevêque de Poitiers qui la délègue au responsable du site par nomination et par lettre de mission.

Pour qu'il puisse être clairement reconnu comme catholique, le site doit obéir à une éthique qui s'inscrit dans le cadre régissant l'ensemble des organes de communication catholique. La présente charte fixe les règles applicables aux

"tisserands", c'est-à-dire à tous ceux qui sont associés d'une façon ou d'une autre à l'élaboration du site. Le responsable du site diocésain est chargé de veiller à la bonne application de cette charte.

Sites associés

Services, mouvements, secteurs pastoraux, communautés... peuvent demander à créer un site associé hébergé par le site diocésain. Le diocèse prend en charge financièrement l'hébergement ; l'adresse du site associé est de la forme *www.poitiers-catholique.fr/site*.

Le responsable pastoral désigne un "tisserand", responsable du site associé, évalue avec lui le travail accompli et assure le lien avec la structure pastorale. Le "tisserand" bénéficie d'une autonomie de présentation et d'administration. Une convention est signée précisant les modalités d'hébergement et le respect de la présente charte.

Rencontres de "tisserands"

Des rencontres diocésaines de "tisserands" sont régulièrement organisées afin de *"coordonner ce qui se fait sur Internet dans le diocèse, de manière à rendre effective, dans ces médias, parfois individualistes, la communion en Église"* (Mgr Rouet - avril 2003). Les responsables des sites associés s'engagent à participer à ces rencontres.